

élections
municipales 2014

Grande enquête

sur l'urbanisme à St-Julien



Antoine Vielliard
antoine@portevoix.fr

Madame, Monsieur,
Depuis plusieurs mois, nous constituons une équipe qui prépare un **projet municipal pour St Julien**. Nous vous proposerons ce projet lors des élections municipales de mars 2014. De toute évidence, l'urbanisation rapide de la commune sera au cœur du débat. Il se trouve que la municipalité vient d'arrêter un projet de plan local d'urbanisme (PLU). Nous estimons que ce projet d'urbanisme ne prend pas assez en compte les attentes des habitants pour une amélioration du cadre de vie. **Nous souhaitons recueillir votre point de vue sur les enjeux d'urbanisme de la commune.** Votre réponse nous permettra d'améliorer notre projet municipal et d'influencer le document de la municipalité actuelle lors de l'enquête publique.

Nous comptons sur votre réponse avant le 14 juillet et vous communiquerons les résultats en septembre. Merci d'avance. Cordialement.

Pour le groupe « Vive Saint Julien ! »
Antoine Vielliard

La nature et la ville

1. *Souhaitez-vous que soient développés et aménagés des itinéraires de promenades entre le centre-ville, les quartiers et les espaces verts qui entourent la ville ?*

C'est une urgence

Ce serait bien

Ce n'est pas nécessaire

2. *Concernant les espaces verts, diriez-vous (1 choix seulement) :*

Qu'il y en a suffisamment à St Julien

Qu'il faudrait un grand parc public dans la ville

Qu'il faudrait des jardins publics dans chaque quartier

3. *Les espaces agricoles de Thairy, Crache, Cervonnex, Norcier et Lathoy (1 choix seulement) :*

Doivent être durablement protégés pour permettre le maintien d'une agriculture locale et préserver les paysages naturels

Devront être urbanisés d'ici 20 ans pour construire des logements

A retourner avant le 14 juillet à « Vive Saint-Julien ! »,
chez Antoine Vielliard,
1 rue de la Saint Martin,
74160 St-Julien-en-Genevois



ou à remplir en ligne sur

Portevoix.fr

Les espaces publics

4. Saint-Julien a besoin de renforcer son cœur de ville par une place conviviale qui soit un point de rencontre. Où souhaitez-vous que ce cœur de ville soit situé ? (1 choix seulement)

- Sur la place derrière la Mairie
- Dans le futur quartier de la gare
- Sur la place de la libération (actuelle place de la Poste)
- Sur la place du crêt (actuelle place du marché)
- Il n'y a pas besoin de renforcer le cœur de ville à St Julien

5. Souhaitez-vous que soient développées des zones piétonnes au centre ville (par exemple : Grand'rue, autour de la Mairie)

- Oui, et particulièrement dans les rues suivantes :
- Non

Le logement

6. Pour loger les jeunes et les actifs et éviter qu'ils ne s'installent plus loin et traversent la ville chaque jour en voiture, St Julien a besoin de construire des logements. Où les logements doivent-ils être construits en priorité ? (Classer par ordre de priorité de 1 à 5 : 1 étant à faire en priorité)

- Au centre ville sur les derniers terrains disponibles (à côté de l'Escalade, derrière le parking public de la résidence Chabloux ou près des jeux d'enfants du Puy St Martin)
- En élargissant la ville (comme cela a été fait à Chabloux ou Cervonnex)
- En autorisant petit à petit la construction d'immeubles à la place des maisons (ex : projet à l'angle de la rue du Jura et de la rue Amédée VIII)
- En rénovant des quartiers urbains (à la place du hangar à sel en face de la gare, centre télécom..)
- En agrandissant les hameaux sur les terres agricoles (Thairy, Norcier, Crache, Lathoy)

7. Pensez-vous qu'à St Julien certains immeubles sont trop hauts ?

- Non, les hauteurs des immeubles sont acceptables.
- Oui. Citez ceux que vous estimez être trop hauts :

8. Concernant les espaces verts dans les copropriétés, estimez-vous ?

- Qu'ils sont suffisants dans les nouveaux ensembles (Chabloux, Paisy)
- Sans opinion
- Qu'il faut revenir aux proportions d'espaces verts de programmes plus anciens (Favernay, Puy St Martin)

9. A votre avis, la récente destruction de la Villa Tapponnier avenue de Ternier :

- Aurait due être interdite car il faut impérativement protéger le patrimoine architectural de la commune
- Est un mal nécessaire pour construire des logements pour les St Juliennois
- Je ne connais pas la Villa Tapponnier

L'emploi et le commerce

10. Depuis 10 ans, l'espace dédié aux entreprises a diminué à St Julien. Estimez-vous :

- Que ce n'est pas grave
 Qu'il faut faciliter la création d'entreprises et d'emplois à St Julien

11. Lorsque vous faites des achats à St Julien, estimez-vous que :

- Les commerces sont suffisamment regroupés les uns à côté des autres
 Trop éloignés les uns des autres

Les équipements publics

12. La population de la ville augmente rapidement. Au-delà des équipements obligatoires (crèches, écoles..), quels équipements publics souhaitez-vous que la ville réalise lors du prochain mandat municipal ? (trois choix possibles)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Une piscine | <input type="checkbox"/> Une place de cœur de ville |
| <input type="checkbox"/> Une salle de spectacles | <input type="checkbox"/> Des jardins publics ou un parc public |
| <input type="checkbox"/> Une médiathèque | <input type="checkbox"/> Un espace intergénérationnel de l'enfance et de la famille |
| <input type="checkbox"/> Une salle omnisport | <input type="checkbox"/> Des cantines dans les écoles |
| <input type="checkbox"/> Une auberge communale | <input type="checkbox"/> Autre : |

Transport et circulation

13. La ville a décidé de créer une nouvelle entrée routière à proximité du centre de tri postal. Lorsque cette entrée de ville sera réalisée, pensez-vous que l'accès au centre ville devra ensuite se faire par :

- La mise à double sens de la rue des sardes à côté de l'Escalade
 Par la route de Thairy le long du lycée Sans opinion

14. La circulation à St Julien est fortement congestionnée aux heures de pointe. De manière générale dans l'ensemble de la commune, pour fluidifier le trafic, quelles modes de déplacement devront être favorisés à l'avenir (classer par ordre de priorité de 1 à 5, 1 étant le plus prioritaire):

- Piétonniers Vélo Moto Transports en commun Voiture individuelle

15. Où souhaitez-vous que soit installé le stationnement des voitures des actifs durant la journée (actifs de la commune et frontaliers)

- Avant le centre ville (ex : entrées de ville, la gare, la place des automates)
 Au centre ville (ex : place du crêt)
 Après le centre ville (ex : P+R de Perly)

16. Pour développer l'utilisation des transports en commun êtes-vous d'accord de favoriser le logement des usagers de bus à proximité des arrêts en y limitant partiellement le stationnement des résidents ?

- Oui c'est nécessaire pour que chacun puisse mieux circuler
- Non ce n'est pas nécessaire
- Sans opinion

17. Avez-vous parfois des difficultés à stationner à St Julien, lorsque vous

Cocher les cases correspondantes	Jamais	De temps en temps	Souvent
faites des achats hebdomadaires			
allez travailler le matin			
faites des achats rapides (presse, pain..)			
rentrez chez vous			

18. Concernant le projet de Plan Local d'Urbanisme que la municipalité a voté en avril, estimez-vous

- Qu'il ne prend pas assez en compte vos préoccupations
- Qu'il prend suffisamment en compte vos préoccupations
- Que vous n'avez pas eu assez d'informations assez claires pour vous prononcer

19. Avez-vous d'autres remarques au sujet de l'urbanisme dans la commune et des projets de la municipalité actuelle ?

.....

.....

.....

.....

Si vous souhaitez être tenus au courant des résultats de cette enquête, vous pouvez nous laisser vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Portable :

Courriel : @

Grande enquête à retourner avant le 14 juillet à « Vive Saint-Julien ! »,

chez Antoine Viellard,
1 rue de la Saint Martin,
74160 St-Julien-en-Genevois

ou en ligne à l'adresse suivante

